



Syndicat des Enseignants-UNSA
Section de Seine Maritime
77 quai Cavelier de la Salle
76100 ROUEN
Tél : 02 35 73 16 75
Fax : 02 35 03 92 26
Mail : 76@se-uns-a.org
Site : www.sections.se-uns-a.org/76

Conseil de formation du 19 février 2015

L'année scolaire 2014/2015 a connu un effort sensible de recrutement de nouveaux professeurs des écoles. L'Unsa Education s'en félicite.

Toutefois la mise en place de la formation initiale de nos jeunes collègues ne s'est pas faite idéalement et en toute quiétude.

Si les candidats reçus au concours exceptionnel ont été affectés à temps plein sur le terrain, certains des postes sur lesquels ils ont été placés ne sont pas « de tout repos » : classes difficiles, multiples niveaux. Nous espérons qu'une grande mansuétude présidera à leur titularisation au regard de la situation qu'ils expérimentent pendant toute cette année scolaire.

Pour les candidats du concours rénové, l'affectation tardive ne leur a pas permis de prendre contact efficacement avec leur terrain de stage. Qui plus est, il leur faut jongler avec les multiples supports.

La circulaire nationale de cadrage sur la formation, parue hélas tardivement, prévoyait d'adapter leur parcours de formation à leur expérience. Il faut avouer que cela n'a pas franchement été le cas !

Certains, déjà détenteurs d'un Master, sont allés à l'ESPE pour assister aux mêmes diaporamas qu'ils avaient déjà connus l'année précédente. L'écrit professionnel réflexif qui leur est demandé n'a pas été bien perçu. Peut-être aurait-il fallu le présenter autrement ?

Pour ce qui concerne le suivi des PES, nous savons bien qu'il est parfois difficile de faire coïncider les niveaux de pratique des stagiaires avec celui du PEMF qui les a en charge. Mais, là aussi, des marges de progrès sont considérables.

Le SE-Unsa a réalisé une enquête auprès des PES. Elle révèle que, d'une manière générale (à quelques exceptions près), ils ont été bien accueillis par les équipes dans les écoles. En revanche, l'étude montre quelquefois un profond décalage entre les conseils du ou des tuteurs et la réalité de leur

possible mise en œuvre. Pour le SE-Unsa, la formation donnée ne doit pas être déconnectée du terrain au profit d'un contenu universitaire et disciplinaire qui éloignerait les stagiaires de la pratique du métier. C'est la raison pour laquelle l'Unsa Education insiste sur le recours nécessaire aux formateurs-praticien de terrain que sont les PEMF et CPC, véritables accompagnants de l'entrée dans le métier.

Pour ce qui concerne les PEMF, l'Unsa Education demande à ce que leur charge de travail soit allégée. Le nombre de PES à suivre doit être restreint et ceux-ci ne doivent pas être trop éloignés de leur tuteur.

Enfin, il nous remonte du terrain une certaine pression quant aux attendus des formateurs. Le niveau de maîtrise (même s'il est calqué sur le référentiel de compétences) semble très élevé. Peut-on attendre l'excellence de collègues au bout de quelques semaines de pratique ? La différenciation pédagogique, le recul sur des activités, la qualité des bilans... ne sont pas accessibles pour tous et au même moment. Il nous semble qu'on vise l'excellence dès les débuts dans le métier. Au moment où on parle (parlait plutôt) d'évaluation bienveillante, il serait bon de relâcher un peu une pression qui peut être vécue difficilement par les jeunes stagiaires.

Pour ce qui concerne la formation continue, celle-ci est aussi un volet important de loi de refondation. Nous souhaitons que l'offre proposée soit augmentée par rapport à cette année 2014/2015 et que des stages décentralisés soient organisés.

Nous terminerons par des questions et des demandes :

Les questions :

Comment s'articulera la formation des PES l'année prochaine ? Sur quel support ? Des écoles (et à fortiori des collègues) verraient d'un très mauvais œil que soient boqués des postes au même endroit pour la 3^{ème} année consécutive. Les PES seront-ils en doublette ?

Combien de MAT ont été sollicités cette année ? Combien le seront l'année prochaine ? Combien d'EAP ont été installés à ce jour ?

Les demandes :

- Une formation en Education morale et civique : quelle formation, quel accompagnement pour le parcours citoyen par rapport aux 11 mesures pour l'Ecole de la République ?
- Une formation accompagnant la mise en œuvre des nouveaux programmes de Maternelle
- Un stage d'accompagnement au développement du numérique dans les écoles
- Une formation pour les néo-titulaires ainsi qu'un temps supplémentaire de

formation pour les PES du concours exceptionnel 2014.

- Des stages pour les tuteurs des EAP (Emploi Avenir Professeur)
- Avoir plus de liberté et de souplesse dans les animations pédagogiques de circonscription
- Mise en place d'un stage préparatoire à l'entretien pour la liste d'aptitude directeur et un stage PSC1 en temps scolaire.

